



École Élémentaire
115 rue des écoles
38090 ROCHE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE **Jeudi 12 octobre 2020**

En raison du contexte sanitaire, le Conseil d'école s'est tenu en effectif réduit.

Présents :

Enseignants : Mme De Araujo et M Houtin

Parents : Mmes Pellicier et Mercandino

Mairie : Mmes Pilloix et Da Silva

Les secrétaires de séance seront Mme Pellicier pour les parents et Mme De Araujo pour les enseignants. Une mise en commun se fera le plus rapidement possible pour diffusion.

La séance est ouverte à 18 h 00.

Effectifs et répartition à la rentrée 2019 :

136 enfants cette année (140 à la rentrée 2019).

La répartition est la suivante :

26 CP - Mme Veyret , 23 CE1 - Mme Thévenon , 21 CE2 - Mme de Araujo,
22 CE2-CM1 (8 + 14) - Mme Chevallet, 23 CM1-CM2 (12 + 11) - Mme Houtin et 21 CM2 M Houtin / Mme Marco
Il est à noter que 4 élèves ne se sont pas présentés à l'école à la rentrée.

Moyenne : 22,7 / 6 classes

La baisse des effectifs se confirme pour la rentrée prochaine (133 enfants prévus à la rentrée 2021). Nous espérons que le dispositif de non-fermeture de classe dans les communes de moins de 5 000 habitants sera maintenu.

Règlement intérieur de l'école :

Pas de modification proposée. Le règlement est adopté à l'unanimité, ainsi que son avenant Covid 19.

Il n'y a plus de charte internet signée par les enfants car la connexion internet ne permet plus de travailler sur le réseau (attente de la mise en place de la fibre).

Activités pédagogiques complémentaires (APC) : organisation pour l'année :

- 2 jours par semaine de 16 h 30 à 17 h 15 soit 1h30 par semaine : le lundi ou le mardi, et le jeudi.
- L'accent est mis sur les compétences fondamentales en français et en mathématiques.
- 36 heures devant les élèves sur l'année.
- Les enfants qui vont aux APC puis à la garderie sont pris en charge par une personne de la mairie qui vient les chercher à l'école.

Activité Piscine :

Le créneau retenu est le lundi matin (10 h 20 à 11 h 00 dans l'eau) du 4 janvier au 9 avril à la piscine de St Bonnet à Villefontaine pour les deux classes de CP- CE1, soit 45 enfants.

Il y a actuellement 3 parents agréés, les sessions d'agrément du mois de novembre ont été annulées en raison du contexte sanitaire pour 3 autres parents volontaires. Un planning organise le roulement de ces parents accompagnateurs . L'objectif de ces séances est l'obtention du pallier 1 du savoir-nager qui est obtenu par la majorité des enfants dès le CP.

Le protocole sanitaire mis en place par la CAPI dans les piscines est renforcé et adapté pour l'accueil des enfants dans le cadre scolaire. Une information aux parents sera faite avant le début de la session piscine.

Projets et activités prévues cette année :

- Projet artistique de l'année :

Cette année, l'équipe enseignante a fait le choix de reprendre le projet cirque commencé l'an dernier et arrêter lors du confinement, avec la mise en place d'un protocole sanitaire (désinfection du matériel et des surface entre deux groupes, circulation des groupes, etc...)

Les élèves de toutes les classes travailleront avec un intervenant agréé une semaine sur deux, de janvier à juin, et découvriront la jonglerie (foulards, cerceaux, masses, assiettes chinoises, bâtons du diable, diablo...) et l'équilibre (fil tendu, boule, rola-bola, monocycle...). Ces ateliers seront repris par les enseignants dans le cadre des activités sportives. Ce projet est entièrement financé par le Sou des écoles.

- Toutes les autres activités sportives (courseton et olympiades) sont en suspens.

Exercices de mise à l'abri et d'évacuation incendie : 2 exercices d'évacuation incendie et 2 exercices de mise à l'abri dans le cadre du PPMS doivent être faits au cours de l'année.

Un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 12 octobre, selon un scénario préparé par la personne référente de l'Inspection départementale. Cet exercice a permis de tester le nouveau système d'alarme dédié (signaux lumineux dans toutes les salles utilisées par les classes, que tout enseignant peut déclencher grâce à un médaillon) . La réaction des enseignants et des enfants à la situation d'exercice a été tout à fait adaptée, les signaux lumineux ont été vus par toutes les classes. Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 5 septembre, sans problème à signaler.

Un exercice concernant les risques technologiques ou climatiques, et un exercice d'évacuation incendie seront conduits plus tard dans l'année scolaire.

Le Plan vigipirate : Il est au niveau le plus haut, donc fermeture de toutes les issues de l'école.

Il est demandé aux parents d'être extrêmement vigilants sur tout ce qui pourrait être suspect aux abords de l'école et d'éviter tout regroupement de personne devant celle-ci. La gendarmerie et la police municipale effectuent régulièrement des rondes autour de l'école.

Protocole sanitaire : Des bureaux individuels ont été achetés cet été par la Mairie et répartis dans les différentes classes pour assurer les distances entre les élèves.

Le port du masque est un peu compliqué pour les CP, mais globalement cela se passe bien dans les différentes classes.

Une centaine de masques a été donnée et distribuée via le Sou des écoles, et les masques restants ont été confiés à M. Houtin pour les avoir en réserve.

Le choix a été fait de porter le 1^{er} masque jusqu'à 14.00 : il n'est en effet pas opportun de le changer avant la cantine, car les enfants le retirent au moment du repas et le risque de le souiller est plus important lors des manipulations. Si des parents sont inquiets malgré tout, il n'y a bien sûr pas de problème à fournir un 3eme masque.

Il n'y a pas de souci quant au port du masque au niveau des parents.

Questions des parents aux enseignants :

- Si un enfant est malade, serait-il possible de déjà recevoir les devoirs par email / via educartable (plutôt que de venir à l'école) ?

Tous les cas de figure sont actuellement présents lorsque des élèves sont absents, en fonction des préférences des familles et des enseignants (utilisation d'Educartable, Email, copies papier transmises par un tiers, ...).

Par contre si l'école devait être fermée (ce qui n'est pas envisagé pour l'instant !), toutes les classes utiliseraient la plateforme Educartable.

Concernant Educartable, l'enseignant peut communiquer soit à la classe entière soit à un élève ou groupe d'élèves en particulier. Il existe aussi une application pour téléphone portable téléchargeable et gratuite.

Important : les parents doivent vérifier qu'ils ont bien accès à Educartable. Cela permettra aux enseignants d'envoyer des messages avec notification aux parents et de s'assurer que les communications sont bien lues.

Il est préférable que les parents activent les notifications dans Educartable. Pour ce faire il faut cliquer sur le petit personnage en haut à droite, sélectionner le lien « préférences », puis activer toutes les notifications et enregistrer.

Il est par ailleurs important pour les parents de « signer » (ou de cliquer sur « lu ») les messages transmis via Educartable (cahier de texte et cahier de liaison pour que les enseignants soient bien informés de la bonne réception de ces derniers.

La mairie va également changer les ordinateurs des 6 enseignants (location d'ordinateurs) et la fibre va prochainement être installée à l'école.

- Anglais: quel enseignement en primaire?

Toutes les classes font de l'anglais, même si les enseignants n'ont pas forcément reçu de formation spécifique à ce sujet.

- Pourquoi les enfants peuvent se toucher en récréation et pas en classe?

Les enfants doivent éviter de se toucher en récréation, mais il faut rappeler que les classes sont séparées pour les récréations : la cour est partagée en 3 zones, et seules 3 classes ont la récréation en même temps. Le nouveau protocole sanitaire depuis début novembre ajoute le lavage des mains avant et après chaque récréation.

Les prêts de matériel entre enfants sont interdits en classe, et un roulement est organisé pour le prêt des livres. Tout matériel utilisé collectivement est soit désinfecté, soit mis au repos pendant 24 heures.

Questions des parents à la mairie :

- Traiteur

Un nouvel appel d'offre pour le renouvellement du traiteur sera organisé en janvier 2021 par la Mairie de Roche (tous les 3 ans).

A la demande des parents délégués, la Mairie questionnera le traiteur sur la possibilité de proposer la sauce à part de la viande et des légumes.

Compte tenu du contexte COVID, il n'est pas possible de goûter les repas de la cantine pour les parents.

- Transport scolaire

Les parents délégués relèvent les nombreuses difficultés rencontrées en début d'année, du fait du changement de prestataire opéré par le Département : absence de bus (!), méconnaissance du village et des arrêts par les nouveaux chauffeurs, non-respect des horaires, créant de réelles difficultés pour les familles et les enfants.

Ceci semble réglé, mais les parents délégués feront un courrier au département à ce sujet.

La mairie va aussi créer prochainement une liste de diffusion pour informer les parents en cas de retard du bus pour les élèves de maternelle.

- Sécurité aux abords de l'école

Les parents délégués notent une évolution favorable avec la mise en place de dos d'âne sur la départementale menant au stade de Roche. La mairie informe aussi que des ralentisseurs seront prochainement installés chemin des Bersoudières.

Le projet de panneaux plastifiés en lien avec la sécurité routière et préparé par les élèves de la classe de Mme Houtin est pour l'instant mis en attente (travail de groupe difficile en respectant protocole sanitaire).

Le parking en épis devant l'école reste toujours extrêmement dangereux : il est demandé aux parents d'être très vigilants, notamment lorsqu'ils reculent et de ne pas laisser leurs enfants jouer sans réelle surveillance aux abords du parking.

- Périscolaire

Les parents délégués interrogent la Mairie sur la possibilité de mettre en place une "vraie" aide aux devoirs dès le CE2, avec une personne aidant les enfants. La Mairie souligne qu'il n'y a pas trop de demandes en ce sens et surtout que ceci pose la question du brassage des enfants entre classes.

Les enseignants insistent aussi sur l'importance de l'implication des parents dans le suivi régulier des devoirs des enfants.

- Pause méridienne

Beaucoup d'activités sont proposées aux enfants avec une organisation étanche entre les différentes classes. Il y a un planning entre les classes pour la répartition du terrain de foot.

- Question sur l'hygiène dans les toilettes

Cette question a été évoquée, notamment le réapprovisionnement du papier WC assuré par la Mairie.

Aménagement de la 7eme classe

La 7eme classe au sous-sol (à côté des classes de Mme Veyret et de Mme de Araujo) est pratiquement finie (cette salle n'avait jamais été aménagée jusqu'alors), et ce grâce à une subvention publique obtenue par la Mairie.

Les enseignants souhaitent en faire une salle d'art plastique.

La séance est levée à 19 h 45.